



REALISATION D'UN DISQUE

INFOS CONCERNANT LES DEMANDES DE SUBVENTION

Les informations nécessaires pour une demande de subvention sont les suivantes (les dossiers incomplets ne seront pas traités) :

- * une lettre de motivation
- * une description du projet
- * dates de concerts passées et futures
- * un dossier de presse
- * un budget détaillé (dépenses, recettes, devis)
- * un plan de financement (les montants demandés et/ou accordés/ recettes estimées par la vente de CD)
- * le montant attendu de PTR
- * une documentation sur les musiciens et artistes
- * dates relatives à l'exécution du projet (p.ex. date de sortie du CD)
- * nom du distributeur
- * nom du producteur
- * nom de l'éditeur
- * une démo

REMARQUES : Valables pour les musiciens/groupes genevois uniquement

La commission de subvention organise une séance par mois de septembre à juin.

Les permanents de POST TENEBRAS ROCK sont à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

POUR LA COMMISSION SUBVENTION

SEBASTIEN OLESEN

Tel. : ++41 /22 781 4004

Mail : info@ptrnet.ch